# Lieux d'Accueil Enfants Parents

## REGLEMENT INTÉRIEUR

15/05/2024



Le lieu d'accueil enfants parents est un espace-temps convivial, non directif, d'échanges, d'expérimentations, de partage et de jeux.

L'accès y est gratuit, sans inscription.

Ce lieu vise à accueillir les enfants jusqu'à la scolarisation, accompagnés d'un adulte référent (parent, co-parent, membre de la famille, futurs parents).

Les assistant(e)s maternel(le)s sont accueilli(e)s au sein du Relais Petite Enfance.

Le LAEP ne vise pas ce public.

#### **OBJECTIFS DU LAEP**

- Partager un temps avec son enfant en dehors du domicile, dans un lieu adapté.
- Partager un temps avec d'autres adultes.
- Partager ses expériences de parents, ses questionnements, ses émotions dans l'écoute et le respect.
- Créer du lien social avec d'autres familles, se créer un réseau de soutien.
- Favoriser un début de découverte de la collectivité pour certains enfants.
- Echanger avec des professionnel(le)s petite enfance.

## MODALITÉS D'OUVERTURES

- Ouvert le **mercredi matin**, de **9h30 à 11h30**, sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés.
- Dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance : 8 Bis, Rue de la Blaquerie, à Chauvigny.

#### CONDITIONS D'ACCUEIL

Au LAEP, l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Aucun enfant ne peut être pris en charge par les accueillantes.

Il est demandé à l'adulte référent de l'enfant d'inscrire son prénom, celui de l'enfant, la date de naissance de l'enfant et la commune de résidence de la famille. Ces informations sont demandées à titre informatif, dans un but statistique.

La responsabilité civile du référent de l'enfant est engagée en cas de dommages matériels ou physique. Les salarié(e)s et les locaux sont assuré(e)s par la mairie de Chauvigny.

#### RESPONSABLES DU LIEU

Deux accueillantes, (Educatrices de Jeunes Enfants), seront présentes à chaque temps d'accueil.

Les accueillantes offrent aux familles une posture d'écoute et de disponibilité à travers une attitude bienveillante, l'absence de jugement et de toutes questions intrusives.

## DÉROULEMENT DE LA MATINÉE

Les familles sont libres d'arrivées et de partir quand elles le souhaitent dans la limite des horaires du LAEP.

Les accueillantes mettent à dispositions des jeux et du matériel adapté aux jeunes enfants. En revanche, le LAEP ne propose pas d'activités dirigées.

Des boissons chaudes sont proposées aux adultes.

Une collation à base de fruits peut être proposée aux enfants.

L'accueil des familles se fait dans le respect de chacun, l'écoute bienveillante, le non jugement et la confidentialité.

Afin de préserver l'intimité de chaque famille, les sujets abordés au sein du LAEP restent strictement confidentiels . Chaque adulte fréquentant le lieu est soumis au respect de cette discrétion.

Les portables seront utilisés pour prendre quelques photos puis mis en veille afin de profiter de la séance.

L'accueil des familles et l'accompagnement des enfants se fera dans une dynamique de communication bienveillante et de discipline positive.

Les enfants seront également accompagnés selon les principes de la motricité libre.

La contribution des adultes et des enfants pour ranger la salle en fin de séance, sera la bienvenue.

La sécurité, le respect de l'autre et le respect du matériel sont les seules règles imposées à l'enfant.

## MESURE D'HYGIÈNE

Le public accueilli est invité à se déchausser à l'intérieur des locaux.

En cas de suspicion de fièvre ou de maladie contagieuse, merci de prévenir les responsable du LAEP avant de venir.

Un espace est à disposition des familles. Merci de prévoir une rechange et des couches.

J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement du LAEP et je les accepte.

## **DATE ET SIGNATURE:**